



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 juin 2006

Foirexpo - Adhésion à Foires, Salons et Congrès de France

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2006

DELIBERATION D20060219

Parc Expo - Foire

Foirexpo - Adhésion à Foires, Salons et Congrès de France

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Foireexpo de Niort, gérée par la Ville de Niort, est membre fondateur de la Fédération des Foires et Salons de France, créée en 1925. Depuis cette date, la Foireexpo de Niort a participé activement aux travaux de la Fédération et suivi son évolution : 1999 – Foires et Salons de France ; 2001 – Foires, Salons et Congrès de France. Foires, Salons et Congrès de France assure la promotion et la défense de ses adhérents et favorise les échanges entre ses membres.

La cotisation forfaitaire est votée, chaque année, par l'Assemblée Générale.

Les crédits nécessaires au versement de la cotisation annuelle forfaitaire sont prévus, chaque année, au budget de l'exercice en cours, budget 118, chapitre 011, article 6281.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser l'adhésion de la Foireexpo de Niort, Ville de Niort, à Foires, Salons et Congrès de France, groupement organisateurs de foires, dont les statuts sont joints en annexe.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer tous les documents relatifs à l'adhésion, à verser la cotisation annuelle fixée pour 2006 à 683 €, ainsi qu'à représenter la Ville de Niort dans les différentes instances de cette association.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Jeanine BIMES

[Ordre du jour](#)